

LA GAZETTE

DES 5 RUES

Vaucelles et Beffecourt

N°3

Rue du Calvaire - Rue Haute - Rue de Mons - Rue du Pas d'Âne - Rue du Point du Jour

Bulletin d'informations municipales de la commune de Vaucelles et Beffecourt

Janvier 2021

Editorial du Maire

Je vous retrouve pour ce troisième volet, avec certes un peu de distance au regard du contexte épidémique, mais toujours aussi chaleureusement.



2021 sera pour vos conseillers, la possibilité de montrer une fois de plus, le dévouement dont ils font preuve lors des nombreuses difficultés que notre commune ainsi que chacun d'entre vous peut rencontrer au quotidien.

2021 c'est également de retrouver les bons moments, le partage et de continuer à développer notre village pour nous amener à toujours mieux vivre à Vaucelles et Beffecourt.

Vous avez apprécié les nombreuses réalisations effectuées depuis 6 ans, et c'est tout naturellement que nous prévoyons pour ces futures années la continuité des projets avec notamment la réhabilitation de plus d'un tiers de notre voirie (je veux bien entendu parler des 1km200 de la rue du Calvaire).

Il est maintenant temps pour moi de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, remplie de réussite et d'une santé qui nous est très chère.

Mathieu Fraise, *maire de Vaucelles et Beffecourt*



Merci à **Aisne Bureautique Systèmes** pour l'édition de nos 1^{er} et 2^{sd} numéros.
Pour vos impressions, cartes, copies, faire-parts, ... confiez vos réalisations à **A2 BURO**
36 avenue Charles Gaulle 02000 Laon

Malgré plusieurs rappels, nous constatons que certains habitants de notre commune ne respectent pas la législation en vigueur, quant aux nuisances sonores, à l'éco-buage (ou feux de plein air), ou à la divagation des animaux domestiques.

De ce fait, nous souhaitons préciser que le non-respect des règlements peut être sanctionné pénalement et financièrement, mais qu'avant tout, il permet de préserver la tranquillité du voisinage et la sécurité de nos piétons et cyclistes.

Dans ce numéro

- Un peu d'histoire (suite)
- Commissions
- Secrétariat
- Conseil municipal
- Paniers garnis des aînés
- Informations du conseil
- Horaires du secrétariat
- Les projets

Valles ad Beficurtis ...**Vallis ad Buficurtum ...****Vaucelles et Beffecourt****Les faits historiques (suite) :**

- 1131 : Jean, seigneur de la Motte (petit fief à Chivy), donne tout ce qu'il possède à l'abbaye de Prémontré, et s'y fait religieux.
- 1179 : Angilbert, seigneur de Beffecourt, vend toute la justice du fief de la Motte à René, doyen de Laon.
- 1213 : Incendie du château de Beffecourt, qui fut totalement détruit.
- 1255 : A cette époque, Jérôme de Coucy, abbé de Saint-Médard, était seigneur de Beffecourt. Il traita, la même année, avec Itier de Mauny, 53^{ème} évêque diocésain, Guillaume de Brai, doyen de Laon, et les habitants de Vaucelles et de Beffecourt.
- 1315 : Robert de Chambly, chevalier et seigneur de Beffecourt, donne plusieurs biens qu'il possédait à Mons-en-Laonnois, à Michel de Fay, 3^{ième} commandeur du lieu.
- 1365 : Le 12 janvier, assassinat d'Antoine de France, 18^{ième} prévôt de Mons. Il faut inhumé dans l'église Saint-Pierre de Mons, où les habitants du lieu lui firent élever un monument qui fut détruit pendant les guerres du XV^{ème} siècle.
- 1408 : Accord entre le chapitre de Laon et les habitants de Vaucelles, au sujet des dimes de Beffecourt.
- 1445 : Le 23 mai, mort de Geoffroy, chevalier et seigneur de Beffecourt et d'autres lieux . Par sa mort, Jean II Juvénal des Ursins, évêque-duc de Laon, son parent, hérita de tous ses biens, et fit don de Beffecourt à Jean, abbé de Saint-Jean de Laon.
- 1507 : Accord entre Jean de l'Or, doyen de Laon, et Charles de Luxembourg, évêque diocésain et abbé de Saint-Jean, et les habitants de Vaucelles et de Beffecourt, au sujet des dimes et des droits de passage et de rouage dans ces deux villages.
- 1670 : Les actes de l'état-civil de Vaucelles remontent à cette année.
- 1680 : Mort de Jacques de Vaucelles, chevalier et seigneur de Beffecourt.
- 1703 : Le 17 décembre, incendie de 3 maisons à Beffecourt.
- 1790 : Les villages de Vaucelles et de Beffecourt sont érigés en commune et annexés au canton de Mons-en-Laonnois.
- 1800 : Par la suppression du canton de Mons-en-Laonnois, la commune de Vaucelles est réunie au canton d'Anizy-le-Château.
- 1839 : Etablissement de la maison commune, moyennant 5 000 francs.

... la suite dans le prochain numéro de la Gazette des 5 rues.

*Informations recueillies par le Docteur Leulier
auprès des archives départementales de l'Aisne.*

Patrimoine

Le chantier d'insertion départemental a réalisé quelques travaux d'amélioration de 3 lieux de notre communes : la cave voutée de la mairie, la fontaine et le puit de la rue haute.

Travaux

Suite à plusieurs débordements du bassin de rétention de la rue du Calvaire, les ouvriers communaux ont entrepris la pose d'un drain permettant l'évacuation du trop plein.

Incendie

Afin de répondre aux normes actuelles et à la sécurité incendie sur les différents lieux de notre territoire habité, de nouvelles bornes à incendie ont été placées, nécessaires pour les secours pompiers. Cela vient clôturer la mise aux normes de notre village quant à la sécurité incendie.

Travaux

Plusieurs dépôts sauvages ont été constatés sur le parc du lieu-dit de la Capiniolle. La commune a donc fait placer un portail fermé, afin d'y restreindre l'accès. Pour toute décharge de coupes vertes, merci de vous diriger vers la déchetterie la plus proche, ou de vous adresser le cas échéant à Monsieur Christian TETU * pour y obtenir l'accès.

Patrimoine

La commune dispose de 5 têtes de chêne, dont la coupe est à 6€ / stère. Renseignements et réservations auprès de Eric GUILLARD * .

* p.nom@vaucelles-et-beffecourt.fr

Secrétariat

Le secrétariat est désormais ouvert au public pour les demandes administratives les jeudis de 14h00 à 15h00.

Urbanisme

Nous rappelons que l'implantation d'un bâtiment, d'une véranda, ... la création d'une superficie habitable, doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie, et que celle-ci reste à votre disposition pour tout renseignement.

Sécurité

La commune constate une augmentation de la vitesse moyenne au sein de son agglomération, dans la rue principale et celles adjacentes. Merci de respecter la vitesse au sein du village, et d'adapter celle-ci pour le respect de nos piétons.

Travaux

Le plan de déploiement de la fibre est effectif au sein de notre village. Pour s'y raccorder, les demandeurs doivent se rapprocher d'un des opérateurs FAI ou des télécommunications.

Secrétariat

Compte-tenu de la situation sanitaire, la location de la salle communale est arrêtée jusqu'à nouvel ordre.

Résultat jeu

Dans l'édition n°2, la réponse des « mots croisés » était VAUCELLOIS. Martine GUILLARD a été la seule gagnante du jeu, et a remporté un bras pour selfies et une clé USB.

Le nouveau conseil municipal

Le nouveau Conseil Municipal s'est installé le lundi 25 mai 2020, avec la réélection de Mathieu FRAISE au poste de Maire. Il est entouré de deux adjoints : Hervé DALONGEVILLE, en charge de la communication, de l'informatique et de l'urbanisme, et Sophie QUIEVREUX, en charge du secrétariat et de la gestion de la salle communale.



Les Conseillers Municipaux sont : Rosalie CALLAND, Christophe DUMANT, Eric GUILLARD, Dominique HUAR, Nicolas LEVIEL, Alexandre MENNESSON, Christian TETU, Christopher TETU.

Secrétariat



Suite à la démission de Séverine BOUDINOT, en poste depuis 2003 au secrétariat de notre Mairie, Amélie ADAM et Renald FAVEREAUX ont pris place depuis le 7 janvier pour la gestion administrative de notre commune. Nous leur souhaitons une bonne intégration au sein de notre commune, et par la même occasion, nous souhaitons une bonne prise de fonction à Séverine à la Mairie de Vivaise.

Employés communaux

Sullivan MAZETIER a rejoint l'équipe communale depuis novembre dernier, en tant qu'employé-stagiaire pour l'entretien et la maintenance de notre commune.

Zones ludiques

La commune continue le déploiement de ses aires de dépaysements. Un espace de jeux pour enfants, comprenant une tyrolienne et des agrès sportifs pour jeunes et adultes, sera installé dans le bois du Pas d'Ane, avec un parcours santé sur les chemins ruraux. Cela intervient à la suite de la nouvelle place de la mairie, qui comprend un terrain de boules et son nouvel abri bus. Cette place sera inaugurée et baptisée Place Gérard METTE dans quelques semaines, en hommage à l'ancien maire du village qui officia de 1991 à 2014.



Projets futurs

Le village étudie la mise en place d'un système de vidéoprotection de voirie aux trois entrées et au centre du village. Après une incitation des pouvoirs publics, le Conseil Municipal a trouvé en ce système un moyen de sécuriser son territoire contre les infractions, incivilités, violences routières, et dépôts sauvages devenus habituels aux abords des communes. Une présentation auprès des habitants sera effectuée avant sa mise en place, avec l'aide de la gendarmerie nationale, pour expliquer son fonctionnement et son intérêt.

L'étude de réfection de la Rue du Calvaire a débuté avec la société d'ingénierie attributaire du marché, afin de proposer un projet global comprenant la mise aux normes de la voirie (trottoirs, chaussée, eaux, canalisations, éclairage, ...). L'exécution des travaux devrait être effective dans les années à venir.

La mairie étudie la faisabilité d'un monument aux morts, proche de la mairie, afin d'y placer la plaque commémorative actuellement fixée sur le mur latéral du bâtiment communal.

Du repas des aînés ... aux paniers garnis

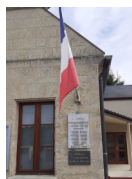


Compte-tenu de la situation sanitaire, le traditionnel repas des aînés n'a pas pu se dérouler. De ce fait, les Conseillers Municipaux ont distribué des paniers gourmands directement auprès des plus de 65 ans de la commune. Concoctés par le traiteur Marquet, avec des produits locaux, ces sacs de Noël ont fait l'unanimité auprès de nos 50 aînés.

Espérons que 2021 puisse nous permettre de se retrouver autour d'une table.

Des commémorations sans public

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. En effet, notre commune rassemble un grand public lors des commémorations, qui sont également un moment de convivialité entre habitants, de rencontres entre administrés et élus. En 2020, le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre se sont déroulés sans public. Une gerbe a été déposée à chaque occasion, en souvenir de nos aïeux, de nos hommes morts pour la France.



Nettoyage et défrichage

Merci à tous les habitants qui ont bénévolement participé au nettoyage des rives de l'Ardon le 8 août dernier, lors de la journée citoyenne, au défrichage de nos chemins ruraux, et à la coupe des arbres et arbustes aux abords de nos routes. Cela permet à nos cars scolaires, mais également aux promeneurs de profiter de nos beaux territoires. 2021 verra la reconduction de ces actions citoyennes.

Informations pratiques

Nos poubelles



Des containers de « queues de tri » ont été mis en place par le SIRTOM, afin d'éviter les sacs poubelles couramment éventrés sur les trottoirs. Certains habitants n'ont toujours pas récupéré ces contenants auprès du SIRTOM. La commune va donc prendre le relais, d'ici quelques semaines, afin de permettre aux retardataires de prendre possession de leurs containers gris respectifs auprès de la mairie.

Afin d'accéder aux déchetteries, nous rappelons qu'une carte d'accès est obligatoire. Celle-ci est à se procurer auprès du secrétariat du SIRTOM situé au faubourg de Leuilly, tout comme les composteurs individuels pour les déchets verts.

Secrétariat de la mairie

Tous les jeudis de 14h à 15h

Demandes administratives, passe-ports, cartes nationales d'identités

Permanence Monsieur le Maire

Sur rendez-vous au

03 23 23 45 74

06 21 22 43 90

Mairie

2 rue du calvaire

Vaucelles et Beffecourt

contact@vaucelles-et-beffecourt.fr

www.vaucelles-et-beffecourt.fr

La Poste

bureau postal communal
de Mons en Laonnois
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
fermé les samedis, dimanches
et jours fériés

Conservatoire

03 23 20 68 59

Le Dôme

03 23 23 94 00

MAL

03 23 22 86 86

TUL

03 23 79 07 59

Autorisations tondeuses tronçonneuses

les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

les samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00